

Nombre maximum de voix par pouvoir : **6** (1 Voix par tranche de 20ha)
Nombre maximum de pouvoirs pouvant être portés par un adhérent : **2**

POUVOIR D'UN PROPRIETAIRE

Tout propriétaire de terrain chassable peut être membre de l'ACCA à sa demande et peut alors participer à l'assemblée générale en disposant de 1 à 6 voix (1voix/20ha) en fonction de la surface de son apport.

Conformément aux articles 4 et 11 des statuts des ACCA, je soussigné....., propriétaire de terrain chassable sur la commune de....., d'une superficie de.....ha, souhaite **être membre de l'association communale de chasse agréée** de.....et je **donne pouvoir** à, **membre de l'ACCA**, pour me représenter à l'occasion de l'assemblée générale du..... et je l'autorise à participer à tous les votes qui pourraient être organisés.

A....., le

Signature

précédée par la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

Nombre maximum de voix par pouvoir : **6** (1 voix par tranche de 20ha)
Nombre maximum de pouvoirs pouvant être portés par un adhérent : **2**

POUVOIR D'UN MEMBRE CHASSEUR

(à jour de cotisation l'année où se déroule cette assemblée générale)

Si ce chasseur est propriétaire, il a droit à 1 voix au titre de membre chasseur et jusqu'à 6 voix en qualité de propriétaire en fonction de la surface des terrains chassables qu'il apporte à l'ACCA

Conformément à l'article 11 des statuts des ACCA, je soussigné....., **membre de l'association communale de chasse agréée** de.....**donne pouvoir** à, **membre de l'ACCA**, pour me représenter à l'occasion de l'assemblée générale du..... et je l'autorise à participer à tous les votes qui pourraient être organisés.

A....., le

Signature

précédée par la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »